

Jean-Baptiste André Godin à un inconnu, 29 octobre 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (16)

Collation1 p. (477v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à un inconnu, 29 octobre 1875, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/48628>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[29 octobre 1875](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Inconnu](#)

Lieu de destinationLaon (Aisne)

Description

Résumé Godin explique à son correspondant que le 30 août 1875, il a envoyé au préfet de l'Aisne une demande concernant les écoles du Familistère qui a été portée récemment devant le Conseil départemental de l'instruction publique. Il informe son correspondant qu'il renouvelle sa demande qui n'a pu être complètement appréciée par le Conseil, dont il lui adresse le duplicata.

Notes L'index du registre de correspondance mentionne le folio 477 à l'entrée « École du Familistère ».

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage. Sur le folio 177v sont copiées la dernière page de la lettre de Godin à un conseiller général de l'Aisne du 29 octobre 1875 et la lettre de Godin à un inconnu du 29 octobre 1875.

Mots-clés

[Éducation](#), [Familistère](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Gigault de Crisenoy, Étienne Jules \(1831-1901\)](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familistère : écoles](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 05/08/2025

Guise le 19 ^{er} Juillet

11
12
13

solution :

Veuillez agréer,
mon cher collègue,
l'assurance de mes
sentiments dévoués.

Gouvernement

Monsieur.

J'ai adressé à M. le Grefet^g
de l'Aisne, à la date du 30 octobre
de cette année, une demande con-
cernant les classes d'école des
Familistères qui dernièrement a
été portée devant le Conseil
départemental de l'Instruction
publique.

Cette demande me paraissant
n'avoir pu être complètement
appreciée par le Conseil, je
veux de la renouveler auprès de
M. le Grefet et j'ai l'honneur
de vous en adresser ci-joint le
duplicata.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de ma parfaite
considération.

Gouvernement